

Les associations d'accompagnement à la scolarité de Vandœuvre École élémentaire Brossolette

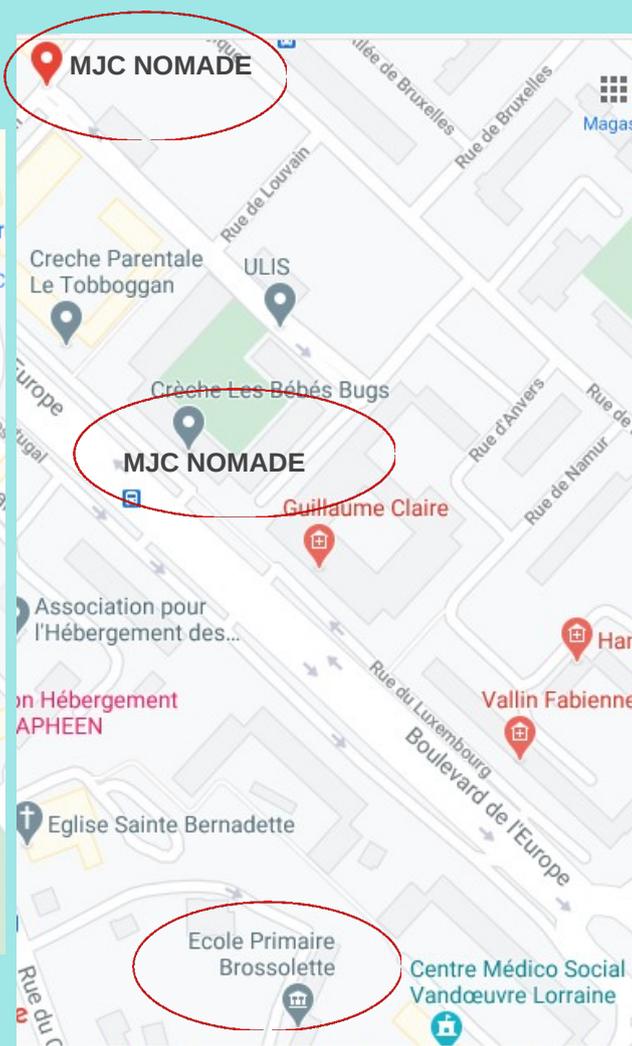
Accompagnement à la scolarité

Association	Téléphone	Adresse et mail	Jours et horaires
ATMF Meriem MOUEDDENE	03.83.40.09.69	Square de Lisbonne atmf54@free.fr	lundi et jeudi ou mardi et vendredi de 16h30 à 17h30
CROQ'ESPACE Souad EL HADIS	09.52.41.97.54	14, rue de Venise croq'espace@free.fr	lundi et jeudi de 16h30 à 18h et mercredi de 16h30 à 17h
AVEC Mohamed IKSI Camille DELEBARRE	03.83.98.75.86	17 place de la Forêt Noire 17, rue de Bavière contact@avec-grandest.fr	lundi et jeudi de 17h à 18h
ARK EN CIEL Maximilien HAMDADOU	03.83.54.13.36	13, rue d'Italie ark.en.ciel@free.fr	lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30
MJC CS NOMADE Joël MOREL	03.83.53.18.27	9, rue du Luxembourg contact@mjc-nomade.fr	mardi et jeudi de 16h45 à 18h45

CROQ'ESPACE



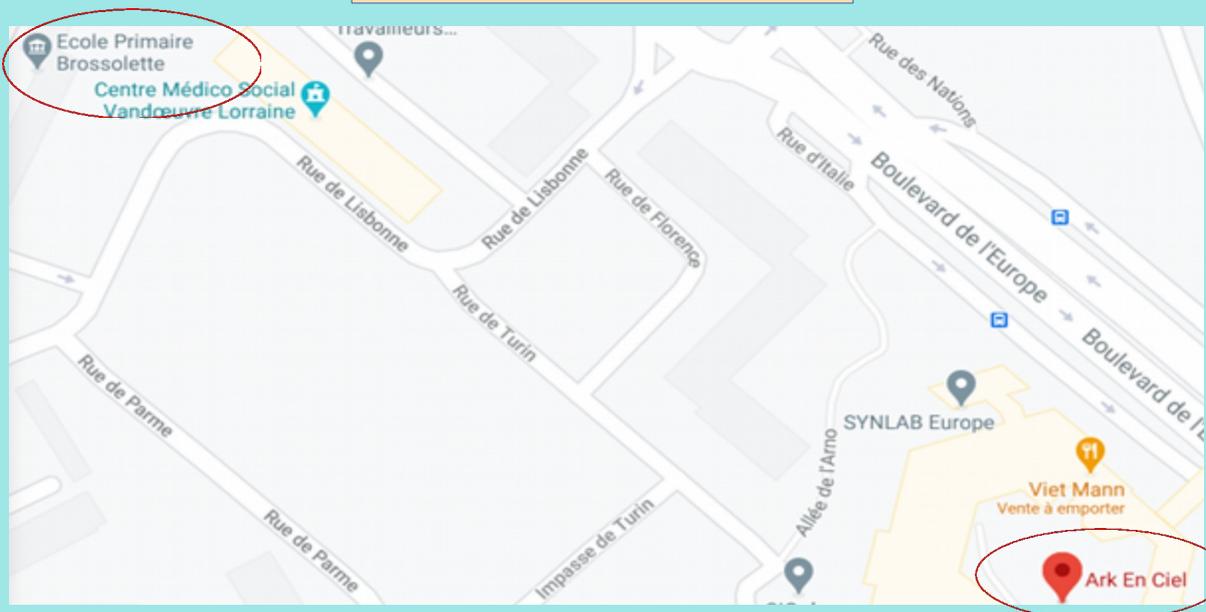
MJC NOMADE



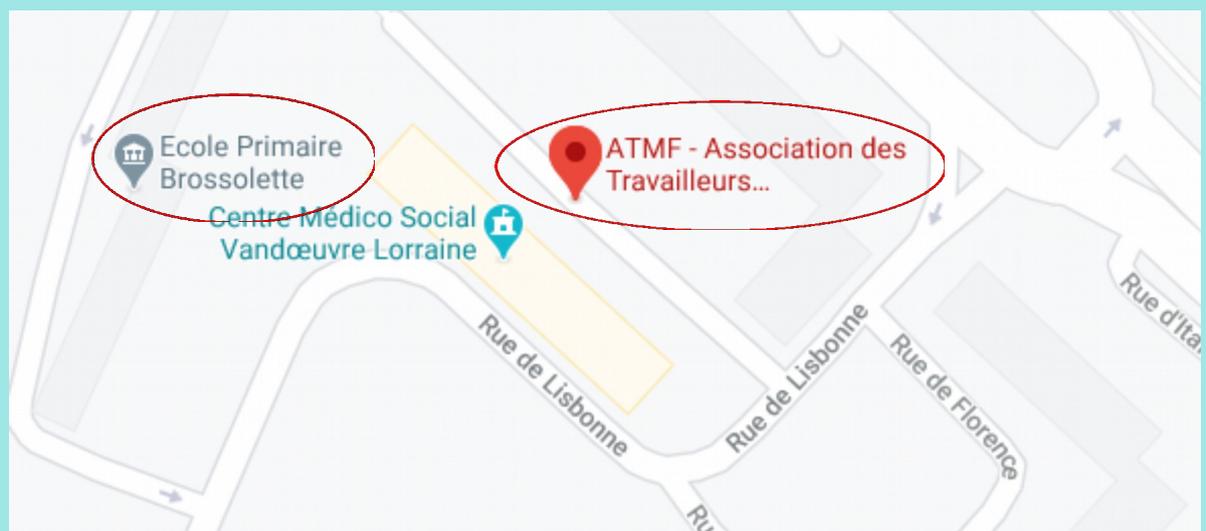
AVEC



ARK EN CIEL



ATMF



Le partenariat école/associations

Exemple d'actions à mener avec les associations :

-Échanges éventuels par mail au sujet d'élèves suivis en association. Le tableau de suivi permet à l'enseignant comme au représentant de l'association de prendre contact si cela est nécessaire.

-Café des parents

-Prise en charge hebdomadaire par les associations de groupes d'élèves dans les écoles pour des actions culturelles

-développer un projet au sein d'une classe autour d'une thématique précise

-Invitations mutuelles écoles/associations : cf semaine portes ouvertes des associations

...

Exemples de thématiques envisageables :

-l'éducation à la citoyenneté

-la parentalité

-le sommeil

-les écrans

-la bonne santé et le bien être

-le développement durable

-l'ouverture aux sorties culturelles

-la formation des parents à ONE

...

La semaine portes ouvertes

Une fois par an, les associations ouvrent leurs portes et invitent les enseignants à assister à un temps de prise en charge de leurs élèves au sein de leurs locaux.

Les enseignants qui le souhaitent peuvent par exemple, inviter également les représentants des associations du secteur de leur école à assister à un temps de prise en charge des élèves sur un temps de classe, d'APC ou d'accompagnement éducatif.